

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 815 24 juillet 1947

n° 815 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1947

Date de publication

24 janvier 1947

Date du numéro

31 juillet 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1933 et les textes qui l'ont modifié

**Vu** l'arrêté n° 536 du 8 mai 1947,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est rapportée la mesure d'expulsion en ce qui concerne le nommé Egueh Odowa, Somali Gadaboursi, 34 ans, né à Boruma, fils de Odowa Bourale et de Sonban Dirie, sans travail, sans carte d'alimentation.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**